

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
14 octobre 2016

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu et place habituels de ses séances sous la présidence du maire Monsieur Sylvain LETENDRE.

Date de convocation 10 octobre 2016

Présents : LETENDRE Sylvain, ALBY Christian, EL BAHRI Monder, LEMOINE Alexandre, MARY Brigitte, AMBROSIO Ludovic, SALCEDE Damien, VILLARD Sandrine, LECURIEUX-LAFFERONNAY Karl, ALLARA Evelyne, PIETRUSKA Sandra, BOY Virginie, LAMBERT Mary-Pierre et MACIEJEWSKI Adeline

Pouvoirs : PAILLARD Cédric à EL BAHRI Monder

Lecture de l'ordre du jour :

- 1) Approbation du dernier compte-rendu,
- 2) Bilan de la Commission fêtes et Cérémonies,
- 3) Acceptation de la délibération concernant les frais de scolarité à Saulchery,
- 4) Gratification d'un stagiaire,
- 5) Création de la Commission des affaires sociales et de solidarité (CASS),
- 6) Suppression de la régie du CCAS,
- 7) Renouvellement du CDD de Mme BAAMRANI,
- 8) Présentation achat déco de Noël,
- 9) Achat d'une balayeuse désherbeuse
- 10) Subventions voyages scolaires
- 11) Projet d'agrandissement de l'école

MACIEJEWSKI Adeline a été proposée par Mr le Maire comme secrétaire de séance ce qu'elle a accepté.

1) Approbation du compte rendu du 9 juin 2016

Compte-rendu du conseil municipal du 9 juin 2016 approuvé à l'unanimité.

2) Bilan de la Commission fêtes et cérémonies,

Suite aux différents problèmes d'organisation rencontrés concernant le marché campagnard entre autres et d'autres cérémonies, M. le Maire propose de transférer au comité des fêtes toutes les manifestations précédemment organisées par la commission de fêtes.

Ceci simplifiera les démarches administratives et financières (régie du marché).

La dissolution de la commission fêtes et cérémonies ainsi que celle de la régie du marché sont votées à l'unanimité.

19h13 arrivée de LAMBERT Mary-Pierre

3) Acceptation de la délibération concernant les frais de scolarité de 4 enfants à Saulchery

Suite à une demande de dérogation concernant 4 enfants de la commune pour effectuer le reste de l'année scolaire (janvier à juin 2016) à l'école de Saulchery.

Nous avons reçu de cette école la facture au prorata des frais de scolarité pour un montant de 720€.

Parallèlement nous demandons au SIREP de bien vouloir nous déduire les frais de scolarité de ces enfants de la somme versée par la commune au SIREP pour ceux ci.

Demande acceptée. Votée à l'unanimité

4) Gratification d'un stagiaire

M. le Maire propose une gratification d'un montant de 100€ pour M. BELMOKTHAR Hugo qui a effectué un stage de 15 jours du 18/07 au 29/07 sur la commune.

Proposition acceptée Votée à l'unanimité

19h20 arrivée de LECURIEUX-LAFFERONNAY Karl

5) Création de la commission des affaires sociales et de solidarité (CASS)

Suite à la dissolution du CCAS prévue le 01/01/2017, M. le Maire propose la création d'une commission d'entraides et de solidarité dont la mission sera semblable à celle précédemment attribuée au CCAS.

Cette commission, dont le maire sera président serait composée de bénévoles et de conseillers municipaux à partir du 1er janvier 2017.

M. le Maire propose que cette commission soit composée de 3 élus et lui-même ainsi que 4 bénévoles.

La nomination des membres volontaires se fera lors du prochain conseil.

Proposition acceptée Votée à l'unanimité

Un bilan concernant l'opération des brioches nous a été présenté par Mme VILLARD.

Les 180 brioches commandées soit 20% de plus que l'année précédente ont toutes été vendues.

C'est un franc succès.

Mme VILLARD en profite pour remercier les bénévoles.

6) Suppression de la régie du CCAS

La trésorerie nous demande de délibérer concernant la suppression de la régie du CCAS à compter du 31 décembre 2016.

Proposition acceptée Votée à l'unanimité

7) Renouvellement du CDD de Mme BAAMRANI,

Le contrat de Mme BAAMRANI arrive à son terme le 12 décembre.

M. le Maire propose le renouvellement de son CDD pour 6 mois.

Proposition acceptée Votée à l'unanimité

Mr le maire avec le concours du conseil municipal étudiera la suite qui pourrait être donnée et en concertation avec l'intéressée exposera une proposition en temps et en heure.

8) Présentation achat déco de Noël,

Mme PIETRUSZKA a présenté un certains nombres de décoration de Noël avant d'effectuer les futurs achats.

Les membres du conseil ont tous participé en désignant leur préférence. Le choix sera fait en fonction du produit ayant obtenu le plus de voix.

Résultat évoqué au prochain conseil.

9) Achat d'une balayeuse désherbeuse

Achat d'une balayeuse désherbeuse pour un montant de 9320€HT.

Subvention au titre de la DETR accordé pour un montant de 3728€. Montant rectifié car courrier reçu le 11/10 avec un taux de subvention de 40%

Subvention au titre du CDDL pour un montant de 1824€ reporté en 2017.

Soit 5592€HT sur le budget 2016 solde de la subvention (CDDL) en 2017.

Vote 13 Pour 2 Contre 1 Abstention

10) Subventions voyages scolaires

Nous avons été sollicités par l'école pour deux participations financières concernant :

- un projet pédagogique de classe de découverte
(Classes de CP-CE1- CE2 soit 49 élèves, montant du séjour 13500€)
- un projet pédagogique Classe multisports
(Classes CM1 et CM2 soit 62 élèves et 9 adultes, montant du séjour 16 000€, 258€ /enfants)

Une demande de décomposition du financement des projets sera demandée à l'école afin de définir le montant et le mode d'attribution de la subvention qui sera allouée sur le budget 2017.

Proposition acceptée Votée à l'unanimité

11) Projet d'agrandissement de l'école

L'école de Viels Maisons accueille actuellement 233 élèves, et ce chiffre va surement augmenter dans les années à venir.

Un bungalow loué est déjà mis en place depuis la rentrée 2015 mais cette situation onéreuse ne peut durer dans le temps.

Un projet d'agrandissement est donc à l'étude.

L'idée est de bâtir au moins 2 salles et les intégrer dans le contexte actuel d'entrée de l'école en lieu et place du bungalow. Le SIREP serait chargé des travaux à définir, à réaliser et financer. La commune qui est propriétaire du terrain et des bâtiments est favorable à ce projet.

Un accord de principe a été voté à l'unanimité.

Avant de lever la séance M. Le Maire souhaitait remercier M. PAILLARD pour les travaux qu'il a réalisés, gracieusement, afin de consolider le mur du cimetière.

A 20h30, l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.

Fait à Viels-Maisons,
Le 15 octobre 2016

Le Maire,
Sylvain LETENDRE



